

avril 2019

## **Sympathie des groupes parlementaires et des membres du Conseil national et des Etats pour l'hôtellerie-restauration et le tourisme**

Résultats du rating politique de GastroSuisse et explications



**1. Résultats des groupes parlementaires aux Chambres fédérales**

Rang	Groupe	Points obtenus	Maximum de pts possible	GSI**
1	PDC	1553.5	3421	<b>0.4541</b>
2	PBD	277.5	723	<b>0.3838</b>
3*	PLR	1211	3715	<b>0.3260</b>
3*	UDC	2059.5	6886	<b>0.2991</b>
5	PS	-568	4658	<b>-0.1219</b>
6	Vert'libéraux	-180	686	<b>-0.2624</b>
7	Les Verts	-385	1213	<b>-0.3174</b>

Lors de la législature 2015-2019, le groupe parlementaire aux Chambres fédérales PDC a voté de manière la plus favorable à l'hôtellerie-restauration et au tourisme. La deuxième place a été attribuée au groupe parlementaire aux Chambres fédérales PBD.

\* Selon la méthode de calcul, la troisième place revient soit au groupe parlementaire PLR, soit au groupe parlementaire UDC. Les deux groupes ont obtenu un résultat similaire. Le chapitre 8 explique pourquoi le troisième rang ne peut être déterminé sans l'ombre d'un doute. Le PLR et l'UDC se partagent cette place.

\*\* L'indice GastroSuisse (GSI) a été arrondi à 4 décimales.

**2. Résultats des groupes parlementaires au Conseil National**

Rang	Groupe	Points obtenus	Maximum de pts possible	GSI**
1	PDC	1284.5	2940	<b>0.4369</b>
2	PBD	257.5	686	<b>0.3754</b>
3	UDC	1944.5	6664	<b>0.2918</b>
4	PLR	915	3234	<b>0.2829</b>
5	PS	-677	4214	<b>-0.1607</b>
6	Vert'libéraux	-180	686	<b>-0.2624</b>
7	Les Verts	-386	1176	<b>-0.3282</b>

**3. Résultats des groupes parlementaires au Conseil des Etats**

Rang	Groupe	Points obtenus	Maximum de pts possible	GSI**
1	PLR	296	481	<b>0.6154</b>
2	PDC	269	481	<b>0.5593</b>
3	PBD	20	37	<b>0.5405</b>
4	UDC	115	222	<b>0.5180</b>
5	PS	109	444	<b>0.2455</b>
6	Les Verts	1	37	<b>0.0270</b>
7	Vert'libéraux	0	0	<b>0</b>

#### 4. Les parlementaires les plus favorables à l'hôtellerie-restauration et au tourisme des groupes parlementaires les mieux classés (par ordre alphabétique)

Ces **membres du groupe parlementaire PDC** ont voté de la manière la plus favorable à l'hôtellerie-restauration et au tourisme.

Conseil national	Conseil des Etats
Martin Candinas (GR)	Isidor Baumann (UR)
Thomas Egger (VS)	Pirmin Bischof (SO)
Ida Glanzmann-Hunkeler (LU)	Peter Hegglin (ZG)
Alois Gmür (SZ)	
Fabio Regazzi (TI)	

Ces **membres du groupe parlementaire PBD** ont voté de la manière la plus favorable à l'hôtellerie-restauration et au tourisme.

Conseil national	Conseil des Etats
Duri Campell (GR)	Werner Luginbühl (BE)
Hans Grunder (BE)	
Bernhard Guhl (AG)	
Lorenz Hess (BE)	
Rosmarie Quadranti (ZH)	

Ces **membres du groupe parlementaire UDC** ont voté de la manière la plus favorable à l'hôtellerie-restauration et au tourisme.

Conseil national	Conseil des Etats
Jean-Luc Addor (VS)	Peter Föhn (SZ)
Marco Chiesa (TI)	Hannes Germann (SH)
Magdalena Martullo-Blocher (GR)	Werner Hösli (GL)
Thomas Müller (SG)	
Franz Ruppen (VS)	

Ces **membres du groupe parlementaire PLR** ont voté de la manière la plus favorable à l'hôtellerie-restauration et au tourisme.

Conseil national	Conseil des Etats
Philippe Bauer (NE)	Josef Dittli (UR)
Olivier Feller (VD)	Olivier Français (VD)
Doris Fiala (ZH)	Thomas Hefti (GL)
Bruno Pezzatti (ZG)	
Laurent Wehrli (VD)	

## 5. Remarques générales

Le rating politique de GastroSuisse révèle la sympathie des groupes parlementaires pour l'hôtellerie-restauration et le tourisme. GastroSuisse a examiné dans quelle mesure les parlementaires des groupes du Conseil national et du Conseil des Etats ont voté en faveur de l'hôtellerie-restauration et du tourisme pendant la législature 2015-2019. Seuls les objets politiques présentant un intérêt particulier pour l'hôtellerie-restauration et le tourisme ont été pris en compte. Il en résulte un indice GastroSuisse (GSI) pour chaque parlementaire. C'est sur cette base que nous avons effectué le rating des groupes parlementaires respectifs.

## 6. Les scrutins pris en compte

Le rating couvre la période entre la session d'hiver 2015 et la session d'hiver 2018. Pour calculer le GSI, on considère les objets politiques pertinents pour l'hôtellerie-restauration et le tourisme. Il s'agit notamment de ceux sur lesquels GastroSuisse s'est exprimée publiquement (p. ex. initiatives populaires) ou auprès des membres du Conseil national et du Conseil des Etats (p. ex. dans la Newsletter de la session) et pour lesquels elle a recommandé un vote. En outre, seuls les scrutins pour lesquels il existe une liste de noms accessible au public (procès-verbal de vote) ont été pris en compte. Le rating compte 45 objets au Conseil national et 14 objets au Conseil des Etats. La liste des objets pertinents figure aux pages 7 à 9.

## 7. Calcul du rating

Pour le calcul du GSI, GastroSuisse a pondéré les objets sélectionnés en fonction de leur pertinence pour l'hôtellerie-restauration et le tourisme. La pondération varie de 1 «Impact assez faible sur l'hôtellerie-restauration et le tourisme» à 5 «Impact très élevé sur l'hôtellerie-restauration et le tourisme». Si, pour un même objet, plusieurs scrutins sont considérés, la pondération de l'objet est également répartie entre les scrutins. Dans le cas d'un objet isolé, ce n'est pas le vote final qui est décisif, mais la position sur une sélection d'éléments du projet. Dans ce cas également, la pondération est répartie entre les différents scrutins détaillés.

GastroSuisse a ensuite enregistré le comportement de vote des membres du Conseil national et du Conseil des Etats et établi le rating. Le rating est calculé comme suit:

- Pour chaque vote conforme à la position de GastroSuisse, les parlementaires reçoivent des points compris entre 1 et 5 (selon la pondération). Si leur comportement de vote s'écarte de la position de GastroSuisse, ils reçoivent des points négatifs en fonction de la pondération.
- Le score global d'un membre du Conseil national ou du Conseil des Etats résulte de l'addition de tous les points négatifs et positifs.
- Le GSI de chaque parlementaire est calculé comme suit: le score global divisé par le nombre maximum de points possible en cas de parfaite conformité avec la recommandation de GastroSuisse.
- Le nombre maximum de points possible est de 98 pour les membres du Conseil national et de 37 pour les membres du Conseil des Etats. Pour les parlementaires qui sont entrés tardivement ou ont démissionné au cours de la législature, le nombre maximum de points possible est réduit en conséquence. Dans ce cas, seuls sont pris en compte les objets qui ont été discutés depuis leur entrée au Conseil national ou au Conseil des Etats.

- Le GSI varie de 1.0 (très favorable à l'hôtellerie-restauration et au tourisme) à -1.0 (pas du tout favorable à l'hôtellerie-restauration et au tourisme).
- Le GSI des groupes se calcule comme suit: somme des scores globaux de tous les membres du groupe divisé par la somme des nombres maximums de points possibles de tous les membres du groupe.

## **8. Commentaires sur les résultats**

En moyenne, les membres du Conseil des Etats ont obtenu un GSI supérieur à celui des membres du Conseil national. Il n'est pas possible de déterminer dans quelle mesure cela est dû à des comportements de vote différents, au choix des objets pris en compte ou à d'autres facteurs. Si on combine les résultats du Conseil national avec ceux du Conseil des Etats, les groupes comptant relativement peu de conseillers aux Etats pourraient éventuellement être désavantagés. On peut, en principe, déduire la différence entre le comportement de vote au Conseil national et au Conseil des Etats. Mais, étant donné que les causes de cette différence ne peuvent pas être déterminées avec précision, GastroSuisse s'est abstenue de le faire.

Dans les deux cas de figure, le groupe parlementaire aux Chambres fédérales PDC, suivi du groupe parlementaire PBD, a voté durant la législature 2015-2019 de la manière la plus favorable possible à l'hôtellerie-restauration et au tourisme. Selon la méthode de calcul, la troisième place revient soit au groupe parlementaire PLR, soit au groupe parlementaire UDC. Le troisième rang ne peut être déterminé sans l'ombre d'un doute. Concernant les autres groupes, le placement reste le même quelle que soit la variante choisie.

**9. Votes pris en compte au Conseil national**

Objet	Pondération
14.435 Iv.pa. Joder. Garantir la sécurité alimentaire	2
15.041 Budget 2016 (Suisse Tourisme)	5
14.019 Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte). Initiative populaire et contre-projet indirect	2
15.3653 Former les réfugiés pour une intégration durable sur le marché du travail	2
13.074 Stratégie énergétique 2050, premier volet. Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative Sortir du nucléaire). Initiative populaire: Arrêté fédéral sur l'initiative populaire fédérale «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire»	2
13.449 Iv.pa. Déclaration de détention des animaux de rente et de production pour la viande et le poisson importés	1
14.3175 Réduire le gaspillage alimentaire	2
14.3506 Mo. Denrées alimentaires. Chances égales pour la production indigène et l'importation	1
15.049 Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III	2
13.074 Stratégie énergétique 2050, premier volet. Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative Sortir du nucléaire). Initiative populaire: Loi sur l'énergie	2
14.3780 Mo. Lutte contre les prix élevés en Suisse. Présenter une version élaguée de la révision de la loi sur les cartels	2
15.025 Loi sur la TVA. Révision partielle	2
14.026 Pour un approvisionnement en électricité sûr et économique (Initiative efficacité électrique). Initiative populaire: Arrêté fédéral relatif à l'initiative populaire «Pour un approvisionnement en électricité sûr et économique (Initiative efficacité électrique)»	1
15.3545 Pour une réduction de la charge administrative. Donner à toutes les entreprises la possibilité de se faire exempter de la taxe sur le CO2	2
15.088 Mesures en matière de lutte contre le travail au noir. Loi	1
14.088 Prévoyance vieillesse 2020. Réforme; TVA	1
14.088 Prévoyance vieillesse 2020. Réforme; relèvement de l'AVS	1
14.4217 Mo. Exclure la viande aux hormones de nos états	1
15.3075 Mo. Abaisser le taux de TVA dans l'hôtellerie-restauration	5
15.3149 Mo. Alléger les conditions de versement de l'indemnité de chômage aux entreprises du secteur tertiaire en cas de réduction de l'horaire de travail	3
14.088 Prévoyance vieillesse 2020. Réforme; vote final	1

15.410	Iv.pa. Ancrer durablement le taux spécial de TVA applicable à l'hébergement	5
15.3832	Mo. Interdire l'importation de produits provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements	2
17.3267	Mo. Autoriser les aires d'autoroute à vendre et à servir de l'alcool afin qu'elles puissent se battre à armes égales	3
17.3272	Eviter le gaspillage alimentaire par une régulation moindre	2
15.3860	Mo. Interdire l'importation de homards vivants destinés à la consommation	3
16.3902	Mo. Interdire les contrats léonins des plates-formes de réservation en ligne dont l'hôtellerie fait les frais	5
16.071	Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag). Initiative populaire	4
15.069	Loi sur les jeux d'argent	2
17.041	Obj. du CF. Budget 2018 assorti du plan intégré des tâches et des finances 2019-2021 : Suisse Tourisme	3
16.3499	Mo. Groupe de travail pour le libre-échange numérique destiné à lutter contre le géoblocage	2
16.301	Initiative cantonale. Lutte contre les prix élevés en Suisse	3
17.313	Initiative cantonale. Réduction des pertes de denrées alimentaires	2
16.073	Obj. du CF. Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables). Initiative populaire	3
17.3975	Pour que la Suisse organise les Olympiades des métiers (World Skills)	1
17.023	Obj. du CF. Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous. Initiative populaire.	3
18.044	Obj. du CF. Vue d'ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole. Rapport du Conseil fédéral.	1
18.031	Obj. du CF. Projet fiscal 17	2
18.024	Loi sur les aides financières aux organisations de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises. Modification	1
17.3860	Mo. Allocations familiales. Pour une répartition des charges équitable	5
17.071	Révision totale de la loi sur le CO2 pour la période postérieure à 2020 art. 3 al. 3	0.5
17.071	Révision totale de la loi sur le CO2 pour la période postérieure à 2020 art. 8	0.5
17.071	Revisione totale della legge sul CO2 dopo il 2020 art. 31 cpv. 2	0.5
17.071	Révision totale de la loi sur le CO2 pour la période postérieure à 2020 art. 33 al. 1 lit b	0.5
17.069	Loi sur le droit d'auteur. Modification: art. 19 al. 1 lit d	3



**10. Votes pris en compte au Conseil des Etats**

Objet	Pondération
14.019 Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte). Initiative populaire et contre-projet indirect	2
13.074 Stratégie énergétique 2050, premier volet. Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative Sortir du nucléaire). Initiative populaire: Arrêté fédéral sur l'initiative populaire fédérale «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire»	2
15.049 Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III	2
13.074 Stratégie énergétique 2050, premier volet. Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative Sortir du nucléaire). Initiative populaire: Loi sur l'énergie	2
15.025 Loi sur la TVA. Révision partielle : Loi fédérale régissant la taxe sur la valeur ajoutée	2
14.026 Pour un approvisionnement en électricité sûr et économique (Initiative efficacité électrique). Initiative populaire: Arrêté fédéral relatif à l'initiative populaire «Pour un approvisionnement en électricité sûr et économique (Initiative efficacité électrique)»	1
14.088 Prévoyance vieillesse 2020. Réforme; vote final	3
15.410 Iv.pa. Ancrer durablement le taux spécial de TVA applicable à l'hébergement	5
16.071 Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag). Initiative populaire	4
17.386 Mo. Allocations familiales. Pour une répartition des charges équitable	5
16.073 Obj. du CF. Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables). Initiative populaire	3
17.023 Obj. du CF. Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous. Initiative populaire	3
18.031 Obj. du CF. Projet fiscal 17	2
18.024 Loi sur les aides financières aux organisations de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises. Modification	1